



Réservé
aux abonnés

Pays des Abers. Une convention de gestion avec les gens du voyage

C'est un conseil de communauté du Pays des Abers (Finistère), émaillé de plusieurs coupures d'électricité, qui s'est tenu jeudi soir. Parmi les sujets abordés, l'accueil des gens du voyage dont les grands rassemblements vont se tenir dans quelques jours.

 Ouest-France

Publié le 30/06/2025 à 16h42

Lire le journal

 Offrir l'article

 LIRE PLUS TARD

 PARTAGER

Newsletter Brest

Chaque matin, recevez
toute l'information de Brest



Le bâtiment d'Algae sera implanté au Correjou. | OUEST-FRANCE

« **Le Pays des Abers ne possède aucune obligation en matière d'accueil de grands rassemblements. Néanmoins, il convient au titre de l'intérêt général et de la salubrité publique d'assurer que les conditions d'occupation n'entraînent pas de difficultés supplémentaires** », expose Jean-François Tréguer, président de la Communauté de communes du Pays des Abers (CCPA). Chaque année, le Pays des Abers connaît notamment des rassemblements importants. La communauté de communes propose un terrain temporaire disponible en été du côté de la zone de Penhoat. Il est établi une convention d'occupation temporaire afin de définir les exigences d'implantation afin de limiter les impacts sur les riverains et milieux naturels environnants. Il est prévu les équipements d'hygiène et le tarif est fixé à 25 € par caravane. Cette convention est valable pour l'année 2025. Accord à l'unanimité.

Le projet Algae

Andrew Lincoln, vice-président de la CCPA, a présenté le projet du centre Algae concernant l'interprétation et la valorisation des algues *Bed ar Bezhin*. Ce centre renforcera l'économie bleue et l'attractivité touristique, tout en éduquant au fonctionnement de notre environnement et à l'aménagement du territoire. Ce nouveau site, situé au Corréjou, à Plouguerneau, en bordure de mer et à proximité d'une zone naturelle où se trouvent des fours à goémon et une activité de pêche. La construction a démarré en décembre 2024 et l'ouverture est prévue en avril 2026. La communauté de communes versera 150 000 € pour la construction du bâtiment, soit 7 % du coût total. Olivier Le Fur, conseiller communautaire chargé de la biodiversité et de l'environnement, s'inquiète « **de l'emplacement de ce futur bâtiment construit sur une zone où le changement climatique et l'élévation progressive du niveau de la mer vont le fragiliser dans les prochaines années** ». »

« Trente projets avant la fin du mandat »

Actuellement une trentaine de projets majeurs et structurants pour le territoire sont en cours d'aménagements et pour le président, « **il semble opportun d'apporter une information générale sur la planification des principaux projets** ». Ces réalisations importantes sont le centre technique communautaire, la déchèterie de Lannilis, le crématorium et la zone de Penhoat Ouest. À noter aussi la salle de veille du phare de l'île Vierge et l'usine de déshydratation de boues de Landéda. Concernant le forage sous les Abers pour l'assainissement collectif de Tréglonou, une coopération tripartite Enedis, SEBL et CCPA se profile. « **Il faut parfois savoir faire preuve d'originalité pour arriver à ses fins** », » glisse le président.

